

L'ÉCHO d'OUPEYE

N°401 • décembre - janvier 2018

Mensuel d'information édité par le Collège communal de la Commune d'Oupeye



Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre f.f.
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Imprimé sur papier recyclé



Conseil communal - Etat civil	2
Edito - Lutte contre les incivilités	3
Environnement	4
C.P.A.S	5
Oupeye en images	6-7
Aménagement du territoire - Cohésion sociale - Sépultures	8
Sport - Jumelage.....	9
Emploi - Communications.....	10
Culture - Stages enfants.....	11
Annonces	12



INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Le Conseil **unanime** accepte la démission de Madame Christine CAMBRESY, procède à l'installation de Madame Axelle STOCKMANS en qualité de Conseillère communale et, par voie de conséquence, modifie la composition des commissions et des représentations communales concernées.

INFORMATION

Monsieur Mauro LENZINI informe l'ensemble du Conseil communal du décret adopté par le Parlement de Wallonie, modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation visant à encadrer la notion d'empêchement du Bourgmestre.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Le Conseil **unanime** décide, en ce qui concerne :
 - les infractions mixtes et de roulage, de ratifier les protocoles d'accord relatifs aux sanctions administratives communales en la matière, d'annexer ceux-ci au règlement général de police coordonné en dernière date le 31 août 2017 et de les publier sur le site internet de la Commune ainsi que par voie d'affichage
 - les infractions environnementales et celles relevant de l'article 119 bis de la Nouvelle loi communale, de procéder à la désignation des fonctionnaires sanctionneurs provinciaux et d'abroger toutes ses délibérations antérieures relatives au même objet.

EMLACEMENTS DE STATIONNEMENT POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Le Conseil **unanime** décide :
 • de supprimer l'emplacement de stationnement pour handicapé à Hermalle-sous-Argenteau,
 - rue du Perron, devant l'ancienne administration communale, pour des raisons de réaménagement de l'espace parking
 - rue Vallée 23, en raison du départ du bénéficiaire
 • de créer un emplacement à Hermée, rue de la Tour devant le centre funéraire.

PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

Le Conseil **unanime** décide d'approuver le principe de l'élaboration d'une actualisation du Plan Communal de Mobilité et arrête le projet de convention à passer entre la Commune et la Région wallonne (Ministère de l'Aménagement du territoire) devant permettre la passation d'un marché conjoint ayant pour objet la désignation d'un auteur de projet qui sera chargé de ladite actualisation.

PLAN DE COHESION SOCIALE

Le Conseil **unanime** décide d'approuver les conventions conclues avec les différents partenaires du Plan de Cohésion sociale de la Commune d'Oupeye, pour l'année 2017.

ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

Le Conseil **unanime** décide de l'organisation de l'enseignement maternel et primaire pour l'année scolaire 2017-2018.

TAXES ADDITIONNELLES 2018

Le Conseil décide d'arrêter une taxe additionnelle communale
 - à l'impôt des personnes physiques, imposables dans la commune au 1^{er} janvier de l'année 2018, égale à 8 % de l'impôt dû par ces derniers à l'Etat
 - au précompte immobilier, de 2.600 centimes perçus par l'Administration des contributions directes.
Approbation des groupes PS, CDH et ECOLO ; opposition du groupe MR.

MODIFICATION BUDGETAIRE N°2 DE 2017 ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Le Conseil décide d'arrêter comme suit le budget communal :
 - **ordinaire de l'exercice 2017**
 Recettes exercice propre : 31.392.247 €
 Dépenses exercice propre : 31.390.611 €
 Boni exercice propre : 1.636 €
 Boni global : 8.606.059 €
 - **extraordinaire de l'exercice 2017**
 Recettes exercice propre : 1.675.758 €
 Dépenses exercice propre : 5.199.249 €
 Mali exercice propre : 3.523.491 €
 Boni global : 2.271.234 €
Approbation des groupes PS et CDH ; opposition des groupes MR et ECOLO.

REDEVANCE SUR LE CONTRÔLE D'IMPLANTATION DE CONSTRUCTIONS VIA L'INTERVENTION D'UN GÉOMÈTRE

Le Conseil **unanime** décide de retirer le règlement taxe du 10 décembre 2015 sur l'absence d'emplacements de parquage et ce, rétroactivement à la date de son adoption.

ASBL BASSE-MEUSE DÉVELOPPEMENT - BUDGET 2017 ET COMPTE 2016

Le Conseil **unanime** décide d'une part,
 - d'approuver le budget 2017 de l'ASBL dont la participation pour la Commune d'Oupeye s'élève à 49.512 €
 - de marquer son accord sur le maintien de l'avance de trésorerie d'un montant de 86.250 € pour l'année 2018
 et d'autre part,
 - d'approuver le compte de résultat 2016 de l'ASBL aux montants arrêtés ci-après :
 Recettes : 322.847 €
 Dépenses : 308.701 €
 Boni 2016 : 21.819 €
 Cash flow : 22.747 €
 Subside communal ordinaire : 49.609 €

FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-REMY D'OUPEYE - BUDGET 2018

Le Conseil **unanime** décide, après rectification d'articles, d'approuver le budget 2018 de la Fabrique d'Église Saint-Remy d'Oupeye aux montants arrêtés ci-après :
 Recettes : 39.218 €
 dont subside ordinaire : 0 €
 et subside extraordinaire : 0 €
 Dépenses : 39.218 €
 Boni présumé : 0 €

REMPACEMENT DES CHÂSSIS DE LA TOUR ET AMÉNAGEMENT D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR PMR AU CHÂTEAU D'OUPEYE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil **unanime** décide de solliciter une subvention auprès du Commissariat Général au Tourisme pour le remplacement des châssis de la tour et l'aménagement d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite à l'aile principale du château d'Oupeye.

ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LE SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Le Conseil **unanime** décide de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable, au montant estimé à 37.000 € TVAC.

RÉFECTION ET ÉGOUTTAGE D'UN PETIT TRONÇON DE VOIRIE RUE VALLÉE À HERMALLE

Le Conseil **unanime** décide de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable, au montant estimé à 63.961 € TVAC.

ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DES ALLÉES DU CIMETIÈRE DE HACCOURT

Le Conseil **unanime** décide de passer le marché divisé en 2 lots (allées klinkers et allées empierrées) par procédure négociée sans publication préalable, au montant total estimé à 127.332 € TVAC.

RACCORDEMENT DU DRAIN ENTRE LES RUES DE L'ÉTAT ET DE TREZ A HOUTAIN SAINT-SIMEON

Le Conseil **unanime** décide de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable, au montant estimé à 46.100 € TVAC.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

Celles-ci figurent dans le procès-verbal de la séance publique du 28 septembre 2017 sur le site internet communal www.oupeye.be (MA COMMUNE → Vie politique → Comptes-rendus du Conseil communal).

QUESTIONS ORALES

- De Monsieur JEHAES, Conseiller ECOLO, concernant le passage difficile sur le trottoir devant l'immeuble situé au carrefour « Loly » à Hermée.
- De Monsieur ROUFFART, Conseiller MR, relatives - au quart de page disponible pour les groupes de l'opposition dans l'Echo d'Oupeye qui pourrait permettre l'indication des réponses aux questions orales
 - à la réimplantation de plaines de jeux dans les différents villages.
- De Monsieur PÂQUES, Conseiller MR, - à propos de la présence de nids de poule sur la partie haute de la rue du Tournay et dans la rue des Abruns à Vivegnis
 - qui souhaite connaître les actions menées en faveur des commerçants, qui sont par ailleurs souvent sollicités pour obtenir un sponsoring
 - qui s'interroge sur l'accessibilité des clients aux commerces concernés par les travaux dans la rue Reine Astrid.
- De Madame THOMASSEN, Conseillère MR, relative à l'éclairage de la place de Hallembaye au niveau des deux commerces locaux.

NAISSANCES

LEROY Laly, Haccourt
 ERCAN Evin, Oupeye
 VAN DEN BREMT Myla, Vivegnis
 LEVAUX Inès, Haccourt
 MUHAMMAD Yahya, Vivegnis

MARIAGES

LEHANCE Lucas et MERTENS Charlotte, Oupeye
 SALLAOUI Brahim, Haccourt et PELLITTERI Giuseppina, Liège
 LIEUTENANT Alain et GONISSEN Francine, Haccourt
 KRZEWSKI Walter et DESSART Francette, Vivegnis
 DURAN Umut, Oupeye et ULUSOY Ismahan, Liège
 GILLISSEN Michel et YORO Sea, Oupeye

DÉCÈS

EL HADEF Aïcha, 82 ans, vve Ben EL BACHIR EHBALI, Haccourt
 PURNODE Christian, 64 ans, époux FAFRA Marie, Houtain
 RADOUX Edouard, 67 ans, époux DE MOOR Josiane, Haccourt
 BILLEN Joseph, 72 ans, époux SZULGA Joséphine, Hermée
 ENGELMANN Jean, 87 ans, v.f. LAMBERT Marguerite, Hermalle
 GILISSEN Nicolas, 83 ans, époux LAIME Michelle, Haccourt
 GOBBE Jean-Claude, 67 ans, v.f. VAN WAEYENBERGH Augusta, Vivegnis
 VARLET Marie, 90 ans, vve COLLINET Joseph, Hermalle
 WIJGERS Elvira, 79 ans, épouse AVENTIN Jackie, Houtain
 VERCHEVAL Gilberte, 79 ans, vve EVRARD Raymond, Heure
 ONCKELINX Josette, 84 ans, épouse PERRIER Raymond, Haccourt
 VAN GESTEL Marie, 88 ans, vve RASKINET Félix, Haccourt
 DE MOLINER Paolo, 71 ans, v.f. MARTHUS Marie-Thérèse, Hermée
 CORTLEVEN Elisabeth, 94 ans, vve THEUNISSEN Jacques, Heure
 BOSSE Francis, 82 ans, époux ADRIAENS Liliane, Vivegnis, dcd à Herstal
 LHOEST Louis, 81 ans, v.f. PURAYE Marcelle, Vivegnis, dcd à Herstal
 LEBON Joseph, 78 ans, époux HORION Jeanne, Heure, dcd à Liège
 NULENS Georgette, 73 ans, épouse MATAGNE Albert, Heure, dcdée à Liège
 FISSETTE Jean, 73 ans, v.f. CRISTANTIELLI Antonia, Hermée, dcd à Liège
 NOIRFALISE Jean, 68 ans, époux BELLAIRE Marie, Hermalle, dcd à Liège
 QUIRINY Michel, 66 ans, époux HULS Florence, Vivegnis, dcd à Liège
 MERCIER Michaël, 44 ans, v.f. VIELLEVOYE Valérie, Oupeye, dcd à Spa

• **PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE**

Nous vous rappelons que l'utilisation des feux d'artifice et des pétards est interdit tout au long de l'année. En effet, leur usage peut engendrer des problèmes de toutes sortes (troubles cardiaques ou du sommeil, risque de blessures et de brûlures, troubles de la tranquillité du voisinage et des animaux).

Cependant, à Oupeye, afin de préserver la tradition, les feux d'artifice de divertissement seront encore exceptionnellement autorisés pour les réveillons de fin d'année :

- du 24/12/2017 à 20h jusqu'au 25/12/2017 à 3h
- du 31/12/2017 à 20h jusqu'au 1^{er}/1/2018 à 3h

Serge Fillot, Bourgmestre f.f.

• UN « BUDGET 2018 » OPTIMISTE ET LUCIDE !

C'est avec optimisme et lucidité que le budget 2018 a été présenté au Conseil communal ce 23 novembre.

Optimisme, parce que malgré les pertes importantes de recettes fiscales (- 6 millions d'euros par an) que connaît la Commune d'Oupeye suite à la fermeture du site de Chertal par Arcelor Mittal et les contraintes liées à un plan d'économies imposé par la Région wallonne, le budget 2018 se clôture par un résultat positif à l'exercice propre de 246 000 €.

Cela signifie que sans plus aucune aide de la Région, notre Commune est de nouveau à l'équilibre !

Le redressement des finances communales en moins de 3 ans est le fruit d'une gestion prudente et d'une maîtrise des dépenses dont l'augmentation est limitée à 0,20 %. Un fameux défi relevé !

Cette faible progression des dépenses n'est rendue possible que grâce à l'application d'un plan d'embauche qui limite les engagements et aux nombreux efforts fournis par le CPAS, la Zone de Police, l'Asbl Château et la Régie Communale Autonome sportive (RCA).

Optimisme également parce que Oupeye continue, sans augmenter sa charge de dette, d'investir en 2018 près de 172 € par habitant dans des projets d'envergure tels que

- la réfection de l'égouttage de la rue du Broux à Hermée pour un montant de 460 000 €
- la réparation de la toiture de l'école de Hermalle, la réfection de plusieurs cours de récréation et la rénovation de l'école Jeanne Rombaux à concurrence de 618 000 €
- l'isolation acoustique et la rénovation de la salle du refuge d'Aaz pour près de 192 000 €
- la réhabilitation pour un montant estimé de près de 700 000 €, de divers trottoirs
 - l'allée des Houx, la rue du Noyer, la rue des Acacias à Hermée
 - la rue sur les Vignes et un tronçon de la rue Visé Voie à Oupeye
 - la rue des 7 Bonniers et la place communale à Haccourt
 - la rue de la Digue à Vivegnis.

Optimisme encore parce que tout cela a été réalisé sans aller chercher des moyens supplémentaires dans la poche des citoyens. La solution de facilité eut été en effet d'augmenter vos impôts et de modifier la taxe sur les immondices.

Lucidité aussi parce que tout n'est pas rose pour les Communes en général et Oupeye en particulier.

Nous devons en effet faire face à des difficultés budgétaires supplémentaires, parmi lesquelles :

- Le Tax shift qui réduit les recettes communales au niveau de l'Impôt des Personnes Physiques (IPP)
- La réforme des pensions qui va entraîner des augmentations des cotisations patronales
- Les exclusions du chômage dont la prise en charge par le CPAS, et donc par les finances communales, ne cesse d'augmenter.
- L'imposition de la SPI, l'Agence de Développement économique de la Province de Liège, quant à la prise en charge à concurrence de 20 % des frais d'équipement de l'extension des Hauts-Sarts. A l'initiative de votre Commune, cette dépense importante fait actuellement l'objet de négociations.

En conclusion, tout n'est pas gagné, mais grâce au travail du Collège et de notre Administration, ce budget 2018 nous permet d'envisager les nouveaux défis budgétaires de notre Commune avec optimisme et lucidité.

**P. Ernoux ,
Echevin des Finances**

**Serge Fillot ,
Bourgmestre f.f.**

• AVIS AUX HABITANTS D'OUPEYE : LUTTE CONTRE LES INCIVILITES



Chers citoyens oupeyens,

nous avons voulu vous conscientiser à un certain nombre de comportements dérangeants dans les quartiers. Nous souhaitons vous faire partager l'idée qu'un quartier bien tenu a un effet positif sur notre qualité de vie. Des progrès ont été perceptibles à différents endroits et j'ose croire que cette période de prévention a été mise à profit par le plus grand nombre.

Nous devons **tous** nous sentir concernés et lorsque l'occasion le permet nous pouvons également apporter notre écot non seulement en adoptant un comportement adéquat mais également en attirant (gentiment) l'attention d'un voisin, d'un citoyen. Le nouveau RGP (règlement général de police) a été adopté par les six conseils communaux de la zone de police (pour rappel : Bassenge, Blegny, Dalhem, Juprelle, Oupeye et Visé). Les protocoles d'accord avec le Parquet de Monsieur le Procureur du Roi ont également été signés. L'action de la police va désormais entrer dans une phase répressive. Nous demandons à nos policiers de conserver le sens du discernement mais recommandons la fermeté avec les récidivistes. Parmi les **nombreuses missions** de la police, celle de veiller à la propreté et à la tranquillité se marquera par un plan d'action.

Les priorités seront axées sur :

Les chiens en laisse, les déjections canines, les poubelles publiques (non censées recueillir les déchets ménagers), l'heure de rentrée de poubelles privées, la surveillance des parcs, espaces publics et des écoles (en dehors des heures de présence), les dépôts d'immondices, les stationnements (dangereux ou dérangeants), la circulation dans les chemins de remembrement. Il existe d'autres infractions au RGP.

Celles-ci peuvent également être verbalisées mais l'accent sera mis sur ce qui précède. Vous pouvez trouver le RGP sur le site des communes ou sur le site internet de la zone de police. Nous attirons votre attention sur une petite phrase qui peut améliorer notre qualité de vie :

« Soyons citoyens et tout ira bien. »

Police

**A. Lambert,
Chef de Corps de la zone Police Basse-Meuse**

**Serge Fillot ,
Bourgmestre f.f.**

• LA CAMPAGNE « PROPR'OUPEYE »

Celle-ci est maintenant bien lancée : quelques citoyens ont déjà adopté une rue et plusieurs écoles se sont inscrites dans les actions proposées. Ce n'est toutefois qu'un début et nous invitons les convaincus à rejoindre le mouvement.

Accentuation de la surveillance policière

Comme vous le lirez en page 3, parmi les nombreuses missions dévolues à la Police, certaines seront dorénavant prioritaires dont, notamment, celles concernant les mesures en faveur du maintien de **la propreté du territoire**. Cela ne peut évidemment que nous réjouir !

Le bon usage des poubelles publiques

La Commune d'Oupeye met à la disposition des citoyens de petites poubelles publiques. Celles-ci sont situées aux abords des abribus, dans les parcs publics, le long de certains chemins de campagne, ...

Le règlement communal prévoit que ces poubelles sont uniquement destinées aux menus objets utilisés par les passants : papiers, mouchoirs, restes d'aliments, déjections canines, ... En aucun cas, le citoyen n'est autorisé à s'en servir pour se débarrasser de ses immondices personnelles. Ceci est passible d'amende !

Suppression des panneaux publicitaires d'affichage public

Le Collège communal, considérant qu'il existe maintenant d'autres moyens de communiquer que l'affichage public, notamment « internet » et les réseaux sociaux, a fait le choix de supprimer ces panneaux d'affichage obsolètes et source de pollution visuelle. Nous rappelons toutefois que, pour toute annonce de manifestations se déroulant sur le territoire oupeyen, il existe un règlement général de Police qui, moyennant le respect de règles concernant l'emplacement et le type de panneaux, autorise les organisateurs à apposer des affiches sur la voie publique.

Cela peut se faire via un formulaire que vous pourrez obtenir en le téléchargeant sur le site internet communal « oupeye.be » ou en le demandant par téléphone au Service Environnement : 04/267.06.40.

Christian Bragard, Echevin de l'Environnement



• « GIVE-BOX » À VOTRE DISPOSITION



La « Give-Box » (littéralement « boîte à donner ») est une armoire placée dans un lieu public ; on y dépose ce dont on ne se sert plus* et on y prend ce qui nous intéresse.

Installées à l'accueil du centre administratif de HACCOURT et à l'entrée de la bibliothèque d'OUPEYE, nos 2 Give-Box recueillent un franc succès.

Les utiliser, c'est donner une deuxième vie à vos objets, n'hésitez pas à en faire bon usage !

* Pas de vêtements ni d'électroménagers.

• RAMASSAGE DES SAPINS DE NOEL

La collecte des sapins de Noël aura lieu :

- le 10 janvier 2018 à Haccourt, Hermée, Heure-le-Romain, Houtain Saint-Siméon
- le 11 janvier 2018 à Hermalle-sous-Argenteau, Oupeye, Vivegnis

Un seul passage, sans inscription préalable, sera effectué dans toutes les rues de l'entité pourvues d'habitation entre 7h et 19h (vous pouvez sortir vos sapins la veille après 20h). Seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront enlevés, ils ne pourront être emballés et en outre, la terre, toute décoration (boules, guirlandes...), les pots, croix en bois et clous devront avoir été préalablement enlevés par les habitants.

Si vous n'avez pas pu mettre votre sapin à la collecte, nous vous rappelons qu'il est interdit de l'entreposer sur le bord du trottoir. Il vous est dès lors conseillé de le déposer au recyclage.

• LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2017

Pour rappel : dernière collecte trimestrielle le lundi 11 décembre.
Date limite d'inscription le 4 décembre au 04/220.20.00 (volume limité à 2m³). Paiement anticipatif de 15 € confirmant l'inscription



Christian Bragard et son équipe Environnement

Le C.P.A.S. d'Oupeye : ses actions pour lutter contre la pauvreté infantile.



En Belgique, de plus en plus d'enfants naissent dans des familles en situation de pauvreté. De nos jours, la lutte contre la pauvreté infantile est donc devenue une priorité dans les actions à mettre en place par les autorités.

C'est pourquoi, le C.P.A.S. d'Oupeye veut également jouer, au niveau local, son rôle dans la lutte contre la pauvreté des enfants et propose, selon certains critères, des aides et des interventions à destination de cette population précarisée :

Maison de Quartier du C.P.A.S. :

dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS), au sein du bâtiment situé rue Fût Voie 77 à Vivegnis, les éducateurs mettent en place des activités à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans telles que piscine, cinéma, bowling, visites culturelles, ...

Ces actions favorisent l'accès à la culture, aux arts, à la lecture et au sport et permettent de lutter contre l'exclusion et la précarité, en offrant un accompagnement social et un espace éducatif de qualité à des coûts accessibles.

Distribution de jouets pour la Saint-Nicolas :

pour la première année, le C.P.A.S. d'Oupeye s'associe à Intradel afin d'offrir une Saint-Nicolas aux enfants de ses bénéficiaires. À cet effet, une distribution de jouets sera organisée dans les locaux du siège central à Oupeye et sera rehaussée de la présence du Grand Saint.

Participation à une plateforme de concertation locale, « Les enfants d'abord » :

depuis 2014, le CPAS d'Oupeye développe un partenariat avec l'A.S.B.L. Racynes de Haccourt, à l'initiative du projet, pour mettre en place des actions de prévention et de détection de la pauvreté infantile sur la commune.

Octroi d'aides dans le cadre de la promotion de la participation et de l'activation sociale des usagers des CPAS :

initiées par le pouvoir fédéral, les aides sociales peuvent aller de la participation à des programmes sociaux à une intervention dans le cadre d'un soutien scolaire, psychologique ou encore paramédical en passant par l'achat d'outils et de jeux pédagogiques. La palette des aides sociales est très large et doit passer par une enquête sociale élaborée par un travailleur social. Grâce à ces actions personnelles ou en partenariat, le C.P.A.S. entend ainsi s'inscrire comme un moteur dans la lutte contre la pauvreté infantile sur le territoire communal, car il est prouvé que les premières années de vie sont cruciales pour prévenir et combattre de manière proactive la pauvreté.

La Présidente du CPAS, Cindy CAPS



La Présidente, Cindy CAPS, la Directrice générale, Marie HENRY,
et l'équipe des travailleurs sociaux des services du C.P.A.S. d'Oupeye
en lien avec la petite enfance

NOCES D'OR



M. et Mme Martiny – Closset d'Oupeye

NOCES DE DIAMANT



M. et Mme Vansantvoort – Casteleyn de Haccourt



M. et Mme Burthoul – Legrain de Hermée



M. et Mme Engelen – Goffin de Hermalle



M. et Mme Glisenti – Perri de Vivegnis

UNE AIRE DE FITNESS AU COMPLEXE SPORTIF DE HACCOURT : UN VRAI REGAL POUR LA SANTE !

Ce 21 octobre s'inaugurait une infrastructure novatrice pour le plus grand bonheur de ceux qui souhaitent entretenir leur forme et leur santé en toute sécurité!

La zone « **Aire de fitness** », 12 modules adaptés à tous publics y compris aux personnes à mobilité réduite juxta la partie « **Street workout** » (littéralement « entraînement de rue »), pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation, qui ne cesse de gagner chaque jour en popularité. Cette zone vous l'aurez compris, s'adresse plutôt aux sportifs confirmés.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE



Pour permettre aux écoles de l'entité d'envoyer une délégation d'élèves participer aux commémorations de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, les représentants de notre Collège ont procédé au dépôt de gerbes aux différents monuments le vendredi 10 novembre dernier. Malgré les mauvaises conditions météo, la participation de nos jeunes citoyens et citoyennes aura été exemplaire. Merci à eux pour l'hommage rendu à nos anciens combattants et aux victimes de la Première Guerre mondiale.



UNE NOUVELLE PLAQUE COMMÉMORATIVE POUR JEAN CLOKERS
A l'occasion du dépôt d'une gerbe au monument de Vivegnis, trois représentants de notre Collège ont tenu à présenter la nouvelle plaque réalisée en hommage à Jean Clokers, un vigneron assassiné par les Allemands en 1942. Cette plaque sera prochainement replacée sur la façade de la rue de la Paix, l'ancienne ayant été abîmée et enlevée lors de la rénovation de la maison par sa propriétaire.

UN PARKING PLUS ACCESSIBLE !



Depuis le début du mois de novembre, un escalier facilite l'accès au parking de notre administration centrale de Haccourt. Une raison de plus pour utiliser cette zone de stationnement et favoriser la mobilité dans la rue des Ecoles !

SÉCURISATION DE L'ÉCOLE JULES BROUWIR



Les travaux d'aménagement du nouveau parking et du kiss'n ride avancent bon train !

BEAU SUCCÈS POUR LE CYCLO-CROSS D'HEURE-LE-ROMAIN !



Le 12 novembre, en dépit d'une météo très difficile, de nombreux participants se sont affrontés lors du cyclo-cross de Heure-le-Romain. Les organisateurs et les autorités communales présentes ont pu constater que cette discipline très exigeante attire de plus en plus d'enfants, garçons et filles.

CARLOS DEL JUNCO : LE BLUES « MADE IN CANADA »



Un vrai moment de grâce et de complicité musicale pour ce dernier concert de l'année (mardi 7/11) avec des artistes inspirés osant s'aventurer au-delà des frontières du blues avec de belles incursions dans le jazz, la musique latino voire le folk (avec à la guitare Kim Efert, Uli Fiedler à la contrebasse et bien entendu Carlos del Junco à l'harmonica et au chant).

• LE CODE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EST ARRIVÉ !

Depuis le 1er juin, le Code du Développement Territorial, le CoDT, est entré en vigueur en Wallonie. Quels sont ses objectifs ? Répondre au défi démographique, lutter contre l'étalement urbain et soutenir le développement économique. Mais également, assouplir les règles urbanistiques en généralisant la valeur indicative des outils d'aménagement et en fluidifiant les procédures pour les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics.

Désormais, vous retrouverez dans chaque édition de votre Echo d'Oupeye, un petit résumé des modifications importantes apportées par le CoDT.

LA NOUVEAUTÉ

Le grand changement introduit par le CoDT est celui des **délais de rigueur**. Désormais, il n'y aura plus de temps mort : le demandeur a la garantie d'obtenir une décision dans un délai déterminé. Si le Collège communal ne rend pas sa décision dans un délai imparti,

il perd sa compétence et le dossier est automatiquement transmis au Fonctionnaire délégué (on parle de saisine automatique). Dans ce cas, le Collège ne pourra pas introduire de recours sur décision du Fonctionnaire délégué car il a laissé passer son délai. Le Fonctionnaire délégué lui-même dispose d'un délai pour rendre sa décision.

Les délais de délivrance des permis sous CoDT seront détaillés dans le prochain Echo.

Nos services restent bien évidemment toujours à votre disposition pour vous aider.

Hélène Lombardo,
Echevine de l'Aménagement du Territoire

• PLAN DE COHÉSION SOCIALE



Pour mieux vivre dans nos quartiers

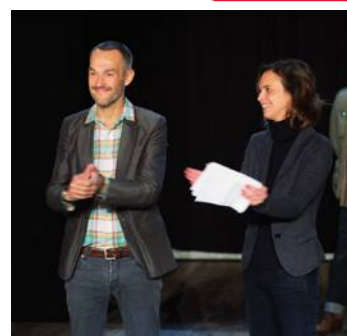
Le projet du Plan de Cohésion Sociale (PCS) « Et demain, tous ensemble dans notre quartier » s'est terminé dans le rire, l'émotion et la convivialité, le samedi 28 octobre sous le chapiteau Arsenic2, installé au complexe sportif de Haccourt.

Après avoir fait battre le cœur du Wérihet à Vivegnis et de la cité Kennedy à Haccourt pendant plusieurs mois, cette belle aventure, menée par le CPAS, le Plan de Cohésion sociale, en collaboration avec la Compagnie Arsenic 2, se clôturait par un spectacle.

Ce dernier illustre parfaitement le but souhaité, à savoir, prouver que malgré nos origines, nos cultures, nos histoires tellement différentes, on peut arriver à se connaître, à s'apprécier et à vivre ensemble dans la paix, l'harmonie et la fraternité, au sein de nos quartiers.

Merci à tous les partenaires !

Cindy Caps, Présidente du CPAS
Irwin Guckel, Echevin de la Jeunesse,
Président du PCS



• RENOUELEMENT DES CONCESSIONS

Conformément à l'article L 1232-8 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les concessions qui arrivent à échéance doivent être renouvelées. Toute personne concernée par ce renouvellement est invitée à prendre contact avec le service des sépultures de la Commune d'Oupeye.

Les listes des tombes à renouveler sont affichées aux valves de chaque cimetière.

ATTENTION : Les tombes reprises dans les listes « terrains non

concedés », c'est-à-dire celles qui n'ont pas fait l'objet d'un achat de concession, ne peuvent pas être renouvelées et font l'objet d'une procédure spéciale.

Si vous êtes concernés par l'une de ces concessions, veuillez prendre contact avec Madame CLABECK du mardi au vendredi - Tél : 04/267.06.51.

Serge Fillot , Bourgmestre f.f.

Oupeyens, Oupeyennes,

Une fois encore, même en période de trêve hivernale, nos salles sportives communales ne fermeront pas leurs portes. Cette opportunité permettra ainsi à nos sportifs, habitués aux activités extérieures, d'entretenir leur condition physique bien au chaud. C'est ainsi que nos clubs de foot vont en profiter pour y organiser des tournois d'équipes de jeunes (voir programme ci-contre), mais également pour y pratiquer des entraînements « indoor ».

A tous les sportifs, mais également à tous ceux qui, par leur présence et leur dévouement, permettent aux clubs d'exister, félicitations et remerciements pour le travail accompli en 2017.



Bonne année 2018. Que celle-ci soit empreinte de **respect** et de **fair-play** entre tous les acteurs du sport !

A très bientôt. Sportez-vous bien !
Christian Bragard, Echevin des Sports

AGENDA

Tournois de foot en salle organisés par les clubs de l'entité au Hall d'OUPEYE :

Les 26 et 27 décembre **AS HOUTAIN**

Les 29 et 30 décembre **RFC OUPEYE**

Les 6 et 7 janvier 2018 **RJS HACCOURTOISE**

Les 10 et 11 février 2018 **JS VIVEGNIS**

Les 17 et 18 février 2018 **AS HERMALLE**

Renseignements auprès de chaque club
(coordonnées sur notre site internet communal)

• FERMETURE DE LA PISCINE DE HACCOURT DU 18 DECEMBRE AU 3 JANVIER INCLUS

Nous vous informons que la Piscine de Haccourt fermera temporairement ses portes à compter du 18 décembre 2017, afin de procéder au remplacement du système de filtrage, une opération complexe nécessitant l'interruption de toutes les activités.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir à nouveau dès le 4 janvier 2018.



Récemment, la piscine de Haccourt a également été dotée d'un nouvel afficheur.

• ERQUY : HEBERGEMENT



UN PETIT COIN DE BRETAGNE A OUPEYE !

Depuis 40 ans, les Communes d'Oupeye et d'Erquy sont jumelées et entretiennent des relations amicales.

En 2018, la Commune d'Oupeye accueille à nouveau des Réginiéens dans le cadre des festivités du jumelage.

Souhaitez-vous accueillir une ou plusieurs personnes chez vous et participer aux festivités ?

Pour plus d'informations, nous vous remercions de nous contacter **avant le 15 janvier 2018** par courrier à l'attention de Monsieur Paul Ernoux, Echevin du Tourisme et du Jumelage, rue des Ecoles 4, 4684 Haccourt ou par courrier électronique à Magali Régent, Service Relations publiques : m.regent@oupeye.be

**Paul Ernoux ,
Echevin du Tourisme et du Jumelage**

• COMMUNICATIONS

AMICALE DES PENSIONNES DE VIVEGNIS

Tous les 3^{èmes} mardis du mois : goûter convivial.
Soupers-moules annuels - Dîners de Pâques et de Noël. Pour plus d'informations :
Al'Populaire: 04/248.09.80 - Jeannine Dessart
04/269.79.08 - Bernadette De Decker
04/248.36.47.

ROYAL CLUB PHILATELIQUE LA DILIGENCE

Dimanches 3 décembre 2017 et 14 janvier 2018
Château d'Oupeye de 8h30 à 12h30
Info : Philippe Navez 0498/290.024 –
www.ladiligencephilatelie.be

CHORALE L'AIR DU TEMPS - SAINT-REMY ET SAINT-SIMEON

Dimanche 3 décembre 15h
Concert de Noël en l'église de Hermée
Entrée 2 euros (une boisson comprise).
Info : Francine Lievens 04/278.47.11

MAISON DE LA LAÏCITÉ

• Samedi 9 décembre à 17h : conférence
« Les robots et l'intelligence virtuelle: la fin de l'humain ? »
• Vendredi 12 janvier à 17h : conférence
« Robert Schumann : la tragédie du romantisme »
Rue sur les Vignes, 80 à Oupeye
04/264.97.39 - laicite.oupeye@teledisnet.be

INVITATIONS AU VOYAGE

• Du 9 au 10 décembre : Les Marchés de Noël au Pays des Etoiles en Alsace
• Jeudi 14 décembre : Marché de Noël à Bonn
• Du 17 au 18 février : Amsterdam - Volendam - Marken
La Besace – 04/379.22.16 – 0475/334.700
besace.oupeye@scarlet.be – besaceoupeye.skynetblogs.be

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Les lundis 4 et 18 décembre - Le lundi 15 janvier 2018
Haccourt : rue des Ecoles de 9h à 10h25
Houtain : Voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30



INVITATIONS À NOS MARCHEURS

• Samedi 09 décembre : en car à Gand chez les « Florastappers Gent VZW - 3103 »
• Lundi 25 décembre : «Noël à La Godasse»
LA GODASSE : 04/264.9.97 - 0496/221.684 - www.lagodasseoupeye.be
• Dimanche 10 décembre : Wonck, Bassenge, Roclenge
Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h
LES ROBALEUS : 04/264.81.94 – 0476/729.414

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

Au château d'Oupeye à 20h
• Mardi 12 décembre «Le Sud-Est de l'Angleterre»
Conférencier : M. Lavigne
• Mardi 9 janvier «Equateur, des Andes aux Galapagos»
Conférencier : M. Groesenicke - Info : 04/248.36.47

L'ORCHESTRE DES JEUNES MUSICIENS «BADGAM» & L'ENSEMBLE VOCAL «AMALGAM»

«NOËL EN MUSIQUES» en l'église Saint-Hubert de Haccourt
Le dimanche 17 décembre à 16h
Entrée 8 € - gratuit pour les - de 12 ans - petite restauration

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

• Oupeye : Ateliers du Château, rue du Roi Albert, 50
jeudi 28 décembre de 16h30 à 19h30,
• Hermée: Ecole communale, rue du Ponçay, 1
jeudi 11 janvier de 17h30 à 20h
• Haccourt : Cercle St-Hubert, place communale
mercredi 17 janvier 2018 de 17h à 19h30

CAMPAGNE ACTION DAMIEN DU WEEK-END DES 27 & 28 /1/18

Les marqueurs seront en vente au prix de 6 € la pochette de quatre. Vos dons peuvent être versés au compte BE05 0000 0000 7575 - Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.
www.actiondamien.be

ALCOOLIQUES ANONYMES OUPEYE

Les mercredis et vendredis de 20h à 22h
Rue du Roi Albert 50 (Ateliers du château)
Info : 0472/877.211 – 0497/625.808
aa.6129oupeye.humilite@gmail.com

• A L'ÉCOLE COMMUNALE DE HERMÉE



Les élèves de Hermée chantent avec la Bande à Lolo !
Suite au succès rencontré en 2016, l'école communale de Hermée réédite son concert de Noël **le mardi 19 décembre.**

A partir de **16h**, les élèves organisent un marché de Noël.
Au programme : bricolages des enfants, montages floraux, dégustation de bières spéciales et d'une spécialité de l'école «la Descente aux Enfers». Pour les plus gourmands, calamars, tartiflette, hot-dog et desserts divers.

A **18h**, le grand show musical commencera ! Effectivement, les enfants ne chanteront pas seuls ; des musiciens de la Bande à Lolo seront là pour les encadrer EN DIRECT !



Venez nombreux assister, avec nous, à la magie de Noël !

L'entrée est gratuite.

• EMPLOI

La Commune d'Oupeye recrute :

• UN GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF (H/F) APE À TEMPS PLEIN POUR LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Conditions détaillées sur le site internet communal www.oupeye.be.
Procédure : **les candidatures** (lettre de motivation, CV détaillé, copie des diplômes, extrait de casier judiciaire (datant de moins d'un mois) **doivent être adressées au plus tard le 10 décembre 2017**, le cachet de la poste faisant foi ou contre accusé de réception avant 12h, à l'adresse suivante : Administration communale, Monsieur Serge FILLLOT, Bourgmestre f.f. , A l'attention de Monsieur BLONDEAU, Directeur Général, Rue des Ecoles, 4 - 4684 HACCOURT

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service du Personnel, auprès de Monsieur BLONDEAU, tél. 04/267.07.12 ou par courrier électronique à l'adresse personnel@oupeye.be

• DES ANIMATEURS DE STAGES CULTURELS (H/F) POUR LES CONGÉS SCOLAIRES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 2018

Les candidats peuvent transmettre leur dossier de candidature à Monsieur Irwin GUCKEL, Echevin de la Culture, rue des Ecoles, 4 à 4684 Haccourt, **pour le 26 janvier 2018 au plus tard.**

Le dossier devra contenir les documents suivants : un certificat médical ; un extrait de casier judiciaire (anciennement certificat de bonne conduite vie et mœurs) ; un certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants) ; une copie du dernier diplôme et de la carte d'identité ; un curriculum vitae ; une copie de toutes spécificités culturelles et les périodes de disponibilités.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du coordinateur Accueil Temps Libre, Benoît Michez au 04/267.07.24



EHEVINAT DE LA CULTURE ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE

Un communiqué de l'Echevin de la Culture et Président de l'ASBL Château d'Oupeye. *Irwin Guckel*

DIMANCHE DES P'TITS LOUPS

Le dimanche 17 décembre à 15h :



« **Tchantchès** » En avant toute pour de nouvelles aventures de Tchantchès

Marionnettes Liégeoises présentées par la Société de folklore et promotion culturelle pour enfants à partir de 3 ans



Le dimanche 28 janvier à 15h :

« Le tableau enchanté »

Spectacle musical par la troupe Zakouskis pour enfants à partir de 3 ans

Réservations souhaitées au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20 - P.A.F. : Adultes: 5 €, enfants: 4€, Art 27: 1.25 €



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/248.13.05.

e-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be. www.oupeye.eu/bibloupe

Programme complet sur demande ou sur www.oupeye.eu/bibloupe

- > Vendredi 1^{er} décembre à partir de 20h : **Ludothèque**. Soirée jeux pour ados et adultes.
- > Mercredi 6 décembre de 10h à 11h30 : **Mercredis de BB'Oup**. Accueil des enfants 18-36 mois.
Découverte de l'espace ludothèque et livres pour tout-petits
- > Dimanche 10 décembre de 14h à 18h : **“Le p'tit bazar de Noël”**
les lecteurs-artistes vous présentent leurs créations et les bibliothécaires leurs coups de cœur en livres, jeux et médias”.
- > Mercredi 13 décembre à 15h : **Les Chuchoteurs d'histoires**.
- > Samedi 16 décembre de 10h à 12h : **Samedi des petits “Douceurs de Noël”**.
Animation pour les 3-5 ans - sur réservation - 3 €
- > Jeudi 28 décembre de 14h à 17h : **Ré'créatif “Globe de neige et photophores”**. Pour les 6-10 ans - sur réservation - 5 €
- > Mercredi 10 janvier de 10h à 11h30 : **Mercredis de BB'Oup**. Accueil des enfants 18-36 mois.
- > Vendredi 12 janvier à partir de 20h : **Ludothèque**. Soirée jeux pour ados et adultes.
- > Samedi 13 janvier de 10h à 13h : **Samedi-lire : les bibliothécaires vous présentent une sélection de livres**.
- > Mercredi 17 janvier à 15h : **Les chuchoteurs d'histoires**.
- > Samedi 27 janvier de 9h à 13h : **Inscriptions aux animations du 1^{er} semestre**. Inscription sur place uniquement
La gazette de Bibloupe : Programme d'activités de janvier à juin 2018 disponible ou sous format électronique (sur demande)



Contact et renseignements Echevinat de la Culture,
rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt. Tél: 04/267.06.20
Site: www.oupeye.be - Facebook: Le Château d'Oupeye asbl

• STAGES D'HIVER ET DE CARNAVAL



HIVER : du 26 décembre 2017 au 5 janvier 2018
Génération Future, enfants de 2,5 à 12 ans
04 264 52 46
Activités créatives diversifiées
Inscriptions à partir du samedi 2 décembre dès
10 h via le site www.oupeye.be



CARNAVAL : du 12 février au 16 février 2018
Génération Future, enfants de 2,5 à 12 ans
04 264 52 46
Activités créatives diversifiées
Inscriptions à partir du samedi 20 janvier dès
10 h via le site www.oupeye.be

AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le **mois de février 2018**, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations Publiques, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt (Tél : 04 267 07 06 - fax : 04 267 06 01 - relations.publiques@oupeye.be) pour le 10 janvier au plus tard. **Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.**

La Servicerie



Simplifiez-vous la vie !

- Aide-ménagères à domicile
- Courses ménagères
- Repasserie



CHANGEMENT D'ADRESSE
Rue Visé Voie, 2
4680 OUPEYE
T 04 272 64 40
M 0477 99 07 28
info@servicerie.be
www.servicerie.be

TITRES-SERVICES

Société coopérative à finalité sociale créée par l'Agence Locale pour l'Emploi d'Oupeye

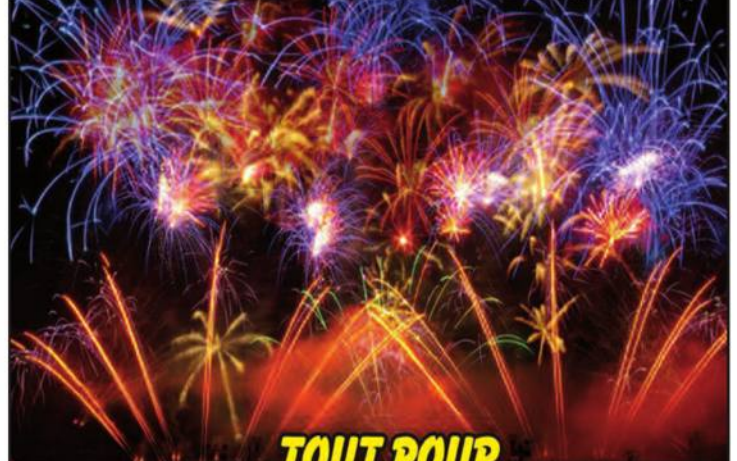
L'Assiette d'Artagnan

Colis cadeaux
Produits du terroir :
Foie gras, Oie à l'instar de Visé
Rue de Tongres, 77 - Haccourt
Tél: 04/379.18.36

La Ferme d'Artagnan

www.lafermedartagnan.be

• Fusées • Batteries • Fontaines • Cotillons
Tous nos produits sont homologués



**TOUT POUR
UN FEU D'ARTIFICE RÉUSSI !**

**VIDÉO DE FEUX D'ARTIFICE
SUR WWW.MAISONMARCHAL.BE**

Maison
MARCHAL

Rue de Wonck, 97
4682 HOUTAIN-SAINT-SIMEON
Tél. : 04/286.16.57

OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE DECEMBRE

TOBY VINS
WINE MARKET ALCOHOL

CHAMPAGNE
POMMERY
REIMS FRANCE

Un large choix de vins, de bulles et d'alcools pour vos repas de fin d'année.

V-RANKEN P-MONOMERIE
POMMERY
MONOPOLE

De nombreuses possibilités de coffrets cadeaux.

OUVERT les dimanches 24 et 31 décembre de 10h00 à 17h00

Rue Pierre Michaux 76
4683 Vivegnis
Tél : 04/264.10.72
info@toby-vins.be
www.toby-vins.be

Du 1^{er} décembre au 1^{er} janvier

**LE GRAND ECAILLER
D'OUPEYE 2017**
se déplace chez
Pasta & Canella
Place de Hallembaye, 7 - 4684 HACCOURT

**NOUVEAU
CONCEPT**

Nous vous proposons :
Plateaux du pêcheur, Dégustation d'huîtres,
Spaghettis vongoles et moules, Foie gras et homard, ...

Réservez notre plateau royal de crustacés à emporter les 24 et 31 décembre

Choucroute du Bonheur
le 1^{er} janvier (sur réservation)

Réservez au 0495/48.94.12 ou au 04/374.28.24

Fermé le 25 décembre - www.pastacanella.be

Une organisation de S.P.R.L. PastaCanella en collaboration avec la commune d'Oupeye • Rue de Tongres - 172A - 4684 Haccourt • TVA : BE 0089.155.6692